

## **L'iFRAP reconnu fondation d'utilité publique !**

Le Conseil d'Etat a validé la demande de l'iFRAP (Institut Français de Recherche sur l'administration publique, éditeur de la revue *Société Civile*, d'être reconnu d'utilité publique.

Nous félicitons nos amis pour la reconnaissance qui leur est ainsi donnée de l'intérêt de leurs études et de la qualité de leurs publications.

*iFRAP – 7 rue Cadet – 75009 Paris - Tél : 01.42.33.29.15*

*site internet : [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)*